

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 12 février 2026 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 6 février 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents :

Franck BRISSET (Maire), Gilles MARY, Katy MELIN, Arnaud LEBOULANGER, Virginie DALBIN (adjoints), Cécile LERÉVÉREND, Eric TELLIER, Bruno MARTEL, Danielle LELUBEZ, Catherine VANHECKE, Anita LEDANOIS, Anne CAPART, Guillaume GOURDEL, Ghislaine THOMAS-ROUTIER et Anne VAGNER (conseillers municipaux).

Absents excusés et représentés par pouvoirs :

Philippe LEMARCHAND (donne pouvoir à M. Arnaud LEBOULANGER), Fabien LANGRENEZ (donne pouvoir à M. Guillaume GOURDEL), Vincent LEROY (donne pouvoir à Mme Ghislaine THOMAS-ROUTIER)

Absent :

Frédéric NAGA.

Secrétaire de séance : Guillaume GOURDEL

2026 - TARIFS CAMPING

EXPOSÉ :

Suite à la création du budget annexe M4 pour la gestion du camping « Les Tourterelles », il est nécessaire d'approuver les tarifs à appliquer à compter du 15 février 2026.

DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M4 pour les services publics industriels et commerciaux,

Vu l'avis positif de la commission des finances en date du 10 février 2026,

Considérant les tarifs proposés ci-dessous,

COMMUNE DE FLAMANVILLE
DOMAINE 7.1 : Décisions Budgétaires

CHANTIER			TOURISME		
Emplacement			Emplacement		
Journalier	6.00 €	+ charges	Journalier	8.00 €	+ charges
Adulte	3.00 €		Adulte	3.00 €	
Enfant	3.00 €		Enfant	3.00 €	
Hebdomadaire	38.00 €	+ charges	Hebdomadaire	56.00 €	+ charges
Mensuel	155.00 €	+ charges	Mensuel	240.00 €	+ charges
Location hebdomadaire mobil 'home			Location hebdomadaire mobil 'home		
Studio	100.00 €	+ charges	Studio	200.00 €	+ charges
Louisiane 1 Ch	150.00 €	+ charges	Louisiane 1 Ch	300.00 €	+ charges
O'Hara 2 Ch	200.00 €	+ charges	O'Hara 2 Ch	400.00 €	+ charges

Détail des charges

Taxe séjour	€ 0.22	/jour
Electricité	€ 0.60	/KW
eau	€ 4.23	/m3

Autres Tarifs

Bouteille de gaz	€ 34.00	
Internet	€ 5.00	/30 heures
Lave-linge 18 Kg	€ 7.00	/lavage
Lave-linge 7-8 Kg	€ 4.00	/lavage
Sèche-linge 10 Kg	€ 3.00	/cycle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

18	Voix pour	
0	Voix contre	
0	Abstentions	
18	Votants	

Décide à l'unanimité:

- D'approuver les tarifs proposés à compter du 15 février 2026,
- D'autoriser Monsieur le Maire à appliquer les tarifs votés

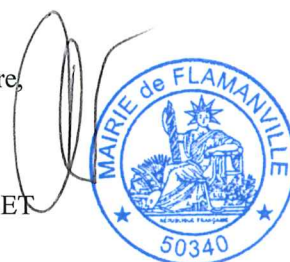
Le secrétaire de séance,

G.GOURDEL



Le Maire,

F.BRISSET



Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260212-26D008-AI
Date de télétransmission : 19/02/2026
Date de réception préfecture : 19/02/2026